

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission : 30/04/2016

Date de révision :

Version : 1.0

1. SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Solution aqueuse
Nom du produit : Worldclean professionnel renforcé
Type de produit : Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné aux grands publics et professionnels

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyants liquides

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoire WORLDCLEAN

Bâtiment le Biplan CD 70 – ZI N° 2

59220 ROUVIGNIES

Tél. 03 27 20 16 26 – Fax : 03 27 45 76 82

Mail : p.derville@petitetpratique.com

site internet : www.worldclean.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance De Nancy Hôpital Central	29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny F-54035 NANCY Cedex	+33 3 83 32 36 36
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

2. SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Afficher les informations CLP + la classification DPD dans la section 2.1

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Texte complet des phrases H : voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xi ; R36

Texte complet des phrases R : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Eléments d'étiquetage

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP)	: Danger
Composants dangereux	: Metasilicate de sodium, Alkyl, C8-10, polyglucoside, Alkyl ether sulfate C12-14, ethoxylated, sodium salt
Mentions de danger (CLP)	: H315 – Provoque une irritation cutanée H318 – Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants P264 – Se laver les mains et les avant-bras soigneusement Après manipulation P280- Porter un équipement de protection des yeux, des Gants de protection P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

3. SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Alkyl ether sulfate C12-14, ethoxylated, sodium salt	(n° CAS) na	2 – 4	Xi; R41 Xi; R38
Metasilicate de sodium	(n° CAS) 6834-72-00 (Numéro CE) 229-912-9 (N° REACH) 01-2119449811-37	1,2 – 2,4	C; R34 Xi; R37
Alkyl, C8-10, polyglucoside	n° CAS) 68515-73-1 (Numéro CE) 500-220-1 (N° REACH) 01-2119488530-36	1,05 – 2,1	Xi; R41

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alkyl ether sulfate C12-14, ethoxylated, sodium salt	(n° CAS) na	2 – 4	Skin irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Metasilicate de sodium	(n° CAS) 6834-72-00 (Numéro CE) 229-912-9 (N° REACH) 01-2119449811-37	1,2 – 2,4	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335
Alkyl, C8-10, polyglucoside	n° CAS) 68515-73-1 (Numéro CE) 500-220-1 (N° REACH) 01-2119488530-36	1,05 – 2,1	Eye Dam. 1, H318

Textes des phrases R et H : Voir section 16

4. SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	:	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	:	Faire respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	:	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste, même en l'absence de signes immédiats.
Premiers soins après ingestion	:	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	:	Lésions oculaires graves.
Symptômes /lésions après ingestion	:	Pas d'information spécifique disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information complémentaire disponible.

5. SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	:	Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
Agents d'extinction non appropriés	:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	:	Ininflammable.
Danger d'explosion	:	Sans objet.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	:	Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits Chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie
---	---	---

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection en cas d'incendie : Contaminent l'environnement.
: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6. SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter toute formation de poussière.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Lunettes de protection. Porter des gants protégeant contre les effets cutanés des poudres, conformes à EN 374.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.
Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles.

7. SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Aucune sous-utilisation normale.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec, dans un récipient fermé.

Matériaux d'emballage : Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8. SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
Vêtements de protection – sélection du matériau	: Caoutchouc chloroprène.
Protection des mains	: Porter des gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire. Protection respiratoire non requise dans conditions normales.



Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

9. SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
PH	: Aucune donnée disponible
PH solution	: 1 ($\leq 11,5$) %
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate Butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20° C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10. SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classée

Alkyl, C8-10, polyglucoside (68515-73-1)	
DL50 orale	>2000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	>2000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé.
Cancérogénicité : Non classé.
Toxicité pour la reproduction : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé.
Danger par aspiration : Non classé



Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

12. SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Alkyl, C8-10, polyglucoside (68515-73-1)	
CL50 poissons 1	126 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	27,2 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	>100 mg/l IC50 alga (72 h) mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

13. SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Pas de rejet de la substance dans les eaux usées.

14. SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV

Recommandations du CESIO

: Le(s) agents de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Règlement des détergents : Fiche d'information sur les composants :

Composant	N° CAS	%
Alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)-, trisodium salt		1 - 10 %
Alkyl éther sulfate C12-14, ethoxylated, sodium salt	na	1 - 10 %
Metasilicate de sodium	6834-72-00	1 - 10 %
CAPRYLYL/CAPRYL GLUCOSIDE	68515-73-1	1 - 10 %
SODIUM XYLENE SULFONATE	1300-72-7	0,1 – 1 %
Alkyl polyglycol éther C8-10 avec ethylene oxide	71060-57-6	0,1 – 1 %
SODIUM SULFATE	7757-82-6	< 0,1 %
Linalool	78-70-6	< 0,1 %
Eugenol	97-53-0	< 0,1 %
Alpha-iso-Methylionone	127-51-5	< 0,1 %
Citronellol	106-22-9	< 0,1 %
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	< 0,1 %
Géranol	106-24-1	< 0,1 %
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE	26172-55-4	< 0,1 %
METHYLISOTHIAZOLINONE	2682-20-4	< 0,1 %

Règlement des détergents : Etiquetage des composants :

Composant	%
Agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques	<5%
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE	

Seveso Information

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

16. SECTION 16 : Autres informations

Textes des phrases R-, H- et EUH :

Eye Dam.1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
Skin irrit 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires
R34	Provoque des brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R37	Irritant pour les voies respiratoires
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
C	Corrosif



Worldclean professionnel renforcé

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

XI	Irritant
----	----------

FDS (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.